

# 5.4

## Avis d'intention des assujettis et autres avis

---

---

**5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS****FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC  
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS BEAUHARNOIS****Avis d'intention de changer de nom**

Conformément à l'article 30.1 de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ, c. I-13.2.2, Caisse populaire Desjardins Beauharnois, qui détient l'autorisation d'exercer au Québec l'activité d'institution de dépôts a donné un avis faisant état de son intention de changer son nom pour :

**Caisse Desjardins de Beauharnois**

L'institution de dépôts est située au :  
555, rue Ellice  
Beauharnois (Québec) J6N 1X8

L'Autorité procédera au réexamen de l'autorisation de l'institution de dépôts en raison du changement de nom. La décision sera publiée au Bulletin.

Pour plus d'informations concernant cette institution de dépôts, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.gc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 4 août 2022